



TRAVAUX PLACE DES DROITS DE L'ENFANT

Quoi ?

Aménagement d'une aire piétonne

Où ?

Place des droits de l'enfant (rue Sarrette à l'angle de la rue de la Tombe Issoire).

Quand ?

Du 6 au 17 décembre 2021

Comment ?

Aménagement d'une aire piétonne

Le chantier au jour le jour

Du n° 3 au n°15 rue Sarrette et au n°12 rue Couche.

- ⚠ Création de quatre zones vélos.
- ⚠ Création d'une zone moto sans mobilier d'accroche en substitution des deux zones supprimées.

Place des droits de l'enfant (au N°1/3 rue Sarrette)

- ⚠ Désencombrement de la zone aménagée.
- ⚠ Suppression des deux zones moto.
- ⚠ Mise en œuvre de la signalisation horizontale et verticale.
- ⚠ Pose de potelets sécables aux extrémités de la future aire piétonne

Pendant la durée des travaux :

- ⚠ Maintien du cheminement piéton sur les trottoirs.
- ⚠ Maintien de l'accès des secours.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD
12, RUE CABANIS, PARIS 14^E
TÉL. 01 53 80 84 00

ENTREPRISES

SOTRASIGN / LA MODERNE

**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER